

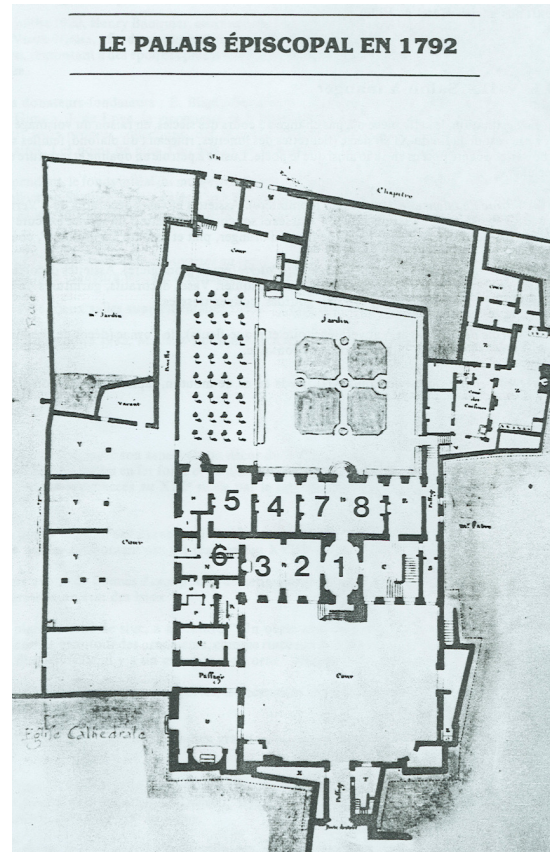
Musée du Vieux Nîmes

DE L'ÉVÊCHE AU MUSÉE DU VIEUX NÎMES – HISTORIQUE DU BÂTIMENT L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSCRIPTION SUR LE TERRITOIRE

Le Palais épiscopal a été reconstruit suivant les plans d'Alexis de la Feuille de Merville par Jacques Cubizol, entre 1682 et 1685. Il symbolise la reprise en main du Languedoc par le pouvoir royal, et de la contre Réforme catholique au lendemain des Guerres de Rohan, et de leurs derniers soubresauts.

Le décor du Palais Episcopal porte la marque d'artistes locaux ayant soigneusement observé les monuments antiques nîmois : la corniche notamment, avec l'alternance des caissons ornés de rosaces et des modillons, et ses masques de lions servant de rejets d'eau, est nettement inspirée de celle de la Maison Carrée. Ces éléments sont vraisemblablement l'œuvre du sculpteur Philippe Mauric, formé dans le cadre de l'Arsenal de Toulon, mais installé à Nîmes depuis les années 1670.

La disposition d'ensemble de l'édifice est bien différente des pratiques locales : au lieu de la traditionnelle organisation des divers corps de bâtiments autour d'une cour centrale, nous avons ici un plan en « U » typique de l'hôtel particulier classique, entre cour et jardin, selon la formule développée à Paris depuis le début du XVII^e siècle. L'aspect du Palais, avec une dominante des lignes horizontales, et l'organisation des baies à partir d'un axe central bien marqué, exprime des formules chères aux théoriciens de l'architecture classique, en cette fin du XVII^e siècle. Le concepteur souhaitait une unité totale entre le corps de logis principal, ses ailes latérales en retour d'équerre, et le mur de fermeture de la cour.



Musée du vieux Nîmes

Place aux herbes
30000 Nîmes

04 66 76 73 70

musee.vieux-nimes@ville-nimes.fr

www.nimes.fr



Ville d'Art et d'Histoire
Nîmes

Une fois passé le grand portail isolant l'Evêché de la Place aux Herbes, le visiteur, de quelque côté qu'il se tourne, aurait vu des portes et fenêtres semblables disposées de la même façon, comme si un miroir renvoyait l'image de chaque façade de l'autre côté de la cour. Pour régulariser la forme de celle-ci, du côté de la place, les angles des murs étaient arrondis, et dans l'espace ménagé entre le mur sur cour et le mur extérieur sur la place, de petites pièces irrégulières abritaient le logement du portier. La volonté d'unité devait même amener la construction d'une façade « postiche » constituant une aile Ouest en trompe l'œil, destinée à cacher les murs des maisons voisines empêchant l'extension du Palais de ce côté. A ce placage décoratif répondait une aile côté Est, se prolongeant par une chapelle épiscopale jusqu'à l'intérieur de la Cathédrale.

En 1685, lorsqu'on interrompt le chantier, les fonds venant à manquer, seuls le rez-de-chaussée et le dernier étage, desservis par les escaliers de service seulement, sont habitables. Le grand escalier d'honneur qui doit mener aux salles d'apparat du 1^{er} étage, fait défaut, tout comme l'aménagement des salles en question. L'aile « postiche » de l'Ouest, chargée de dissimuler les maisons voisines, est à peine ébauchée, et la clôture de la cour d'honneur est absente.

Au XVIII^{ème} siècle

Sous le règne de Monseigneur Bec de Lièvre, Pierre Dardaillon, Architecte de la Ville, reprend le projet: fermeture de la cour d'honneur, réalisation du portail monumental à fronton triangulaire ouvrant sur la place, installation du grand escalier suspendu, construction de la chapelle épiscopale dans le prolongement de l'aile Est, achèvement de l'aile « postiche » de l'Ouest, et enfin création de zones dévolues aux services, écuries et remises bordant la basse cour jusqu'aux niveaux de la rue du Chapitre, cuisines et garde manger nichés au Sud Ouest, autour d'une petite cour invisible de l'extérieur... sans oublier le réaménagement du jardin doté de parterres de buis en broderie. Le Palais Episcopal fut vendu comme bien national le 6 février 1793.

Le XIX^{ème} siècle

En 1807, l'administration préfectorale racheta l'ancien évêché afin d'y installer ses services. Une ordonnance royale du 3 avril 1822 remit ensuite l'édifice à la disposition des évêques. Le dernier Mgr Beguinot dut quitter sa résidence traditionnelle en 1907, à la suite de la Loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.





L'utilisation du bâtiment au début du 20^{ème} siècle

Le palais épiscopal de la place aux Herbes fut quant à lui rendu à l'administration préfectorale, considéré comme légitime propriétaire puisqu'elle l'avait acquis en 1801.

En vertu de ses droits, le département céda, en 1909, à l'Etat la chapelle épiscopale, et les portions de sol et de bâtiments attenants à celle-ci et au mur fermant la cour.

Ceux-ci devaient permettre de créer une zone d'isolement séparant la cathédrale de l'ancien évêché ainsi qu'une voie de communication rapide, l'actuel passage Mathieu Lacroix. La chapelle épiscopale, partiellement démolie, fut alors dotée de son actuelle façade sur le passage, tandis que disparaissait le portail monumental qui marquait depuis 1759, l'entrée du palais épiscopal sur la place aux Herbes, et les bâtiments attenants ; du même coup, l'aile est du palais, établie en continuité avec la chapelle dont elle n'était séparée que par un passage sous arc au rez-de-chaussée, s'est trouvée tronquée et a reçu également une nouvelle façade sur le passage.

En 1910 le département cédait à la ville de Nîmes l'ancien palais épiscopal. La ville destinait l'édifice à devenir un Palais des Beaux Arts pluridisciplinaire puisque l'Académie de Nîmes, le conservatoire de musique et l'Ecole des Beaux Arts y furent logés jusqu'en 1920.

La création du musée du Vieux Nîmes est due en 1920 à l'initiative d'un journaliste et érudit nîmois Henri Bauquier (1873-1952). Avec un groupe de membres « fondateurs donateurs », il rédige un règlement constitutif définissant les buts qui seront assignés à l'établissement : *« Le musée du vieux Nîmes se préoccupera surtout de réunir les documents relatifs à l'histoire administrative de la ville et du département, à ses industries particulières, à ses mœurs et ses coutumes ».*

Cette démarche est alors novatrice et s'inscrit dans le cadre de mouvements régionalistes amorcés au XIX^e siècle. La Provence voisine y avait adhéré d'emblée, grâce à des personnalités comme Frédéric Mistral et les autres érudits qui l'avaient rejoint au sein du Félibrige, et avec la fondation du Museon Arlaten, préfigurant celle du musée du vieux Nîmes. Consciente de vivre une période de profondes mutations culturelles, les adeptes de ces mouvements ont un but pédagogique au sens large du terme : il s'agit pour eux de réunir tous les éléments possibles reflétant l'histoire, les modes de vie, les industries et les traditions en passe de disparaître. En conservant des témoignages de ces divers champs d'activité, ils veulent être en mesure de préserver une image aussi fidèle que possible de l'identité locale pour la transmettre aux générations à venir.